



Chaire de recherche sur les relations avec les sociétés inuit

Research Chair on Relations with Inuit Societies

ᓃᓂᓄᓂ ᓄᓂᓄᓂ ᓄᓂᓄᓂ ᓄᓂᓄᓂ

Bourse annuelle d'études à la maîtrise

La Chaire de recherche Sentinelle Nord sur les relations avec les sociétés inuit (ci-après, « la Chaire ») a pour mission de favoriser le développement de relations sociales harmonieuses avec les sociétés inuit. Ses activités visent à produire de nouvelles connaissances sur les relations entre Inuit et non-Inuit et la transformation de ces relations au cours des dernières décennies. Elle vient renforcer l'excellence de l'Université Laval en recherche nordique en lui permettant de jouer un rôle central dans le processus de réconciliation avec les Inuit. La Chaire est possible grâce au financement de Sentinelle Nord.

Description de la bourse

Cette bourse annuelle d'études à la maîtrise a pour objectif de soutenir un étudiant de deuxième cycle poursuivant un projet de recherche en lien avec les objectifs de la Chaire. La bourse est d'une valeur de 8 000 \$. Une seule bourse est décernée par année. L'étudiant doit pouvoir démontrer, à la fin de l'année d'attribution, que son projet de recherche a connu des avancements. Le détenteur d'une bourse peut soumettre une nouvelle demande l'année suivante.

Admissibilité

Pour être admissible à cette subvention, les étudiants et les étudiantes doivent :

- Avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent, ou détenir un visa d'études dans le cas d'étudiants étrangers ;
- Être inscrits ou prévoir s'inscrire à temps plein à un programme de maîtrise à l'Université Laval ;
- Travailler sur un sujet relié aux objectifs de la Chaire ;
- Prévoir faire des demandes d'éthiques nécessaires auprès des universités et des communautés autochtones ;
- Présenter un dossier complet.

****Les candidats qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles à la bourse.**

Critères de sélection

- Excellence du projet de recherche au regard des objectifs de la Chaire (pertinence, clarté, méthodologie appropriée) – 40 %
- Qualité de la démarche éthique et de la mobilisation des connaissances auprès des communautés inuit (certificat d'éthique, approbation des communautés participantes, présentation des résultats à la communauté, implication autochtone au sein du projet, etc.) – 20 %
- Aptitude du candidat à mener à terme son projet – 20 %
- Excellence du dossier académique – 10 %
- Qualité du dossier de candidature – 10 %

Cumul de bourses

Le cumul de bourses est permis à condition qu'aucune autre bourse ne soit issue du Fonds Apogée Canada (incluant celles de la Chaire et de Sentinelle Nord) et si les règles de l'organisme subventionnaire le permettent.

Rémunération

Le boursier peut accepter un travail ne représentant pas plus de 225 heures par session (équivalent à une période de 4 mois, ou 15 semaines, à raison de 15 heures par semaine), sauf sous approbation de son directeur, à la condition que son équipe de direction de recherche ne s'y oppose pas et que ces activités n'entravent pas la bonne marche de son programme de recherche.

Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Le formulaire rempli et signé ;
- Les relevés de notes (officiels ou certifiés par la direction du programme) correspondant à tous les trimestres complétés, au niveau du baccalauréat et de la maîtrise ;
- Signature du formulaire par le directeur de mémoire ;
- Le curriculum vitae, incluant le parcours universitaire et les expériences professionnelles.

La demande peut être rédigée en anglais ou en français.

Versements

L'étudiant retenu recevra le versement de sa bourse en janvier 2021.

Dépôt de la demande

Le dossier complet doit être transmis par courriel à la Chaire (relations.inuit@chaire.ulaval.ca) au plus tard le vendredi **4 décembre 2020 à 17h00**. Chaque candidat doit s'assurer de recevoir un accusé de réception pour confirmer que son dossier a bien été reçu.

Annonce des résultats

Le comité de sélection examinera chaque dossier de candidature. Les candidats recevront une réponse à leur demande environ deux à trois semaines après la date de fin du concours.

Rapport final

L'étudiant financé devra présenter un court bilan des avancements de son projet de recherche (1 page) au plus tard le 15 août de l'année suivante.

Description et formulaire disponibles (français et anglais) en ligne : <https://www.relations-inuit.chaire.ulaval.ca/les-bourses-de-la-chaire-de-recherche-sur-les-relations-avec-les-societes-inuit>